

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

MANIFESTATION D'INTERET : N°021-2024/ABER/DG/SG/DMP EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ABER

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), Gestion 2024.
2. L'ABER a obtenu dans le cadre de son budget, des fonds de l'Etat afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles en vue du **recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan de développement des ressources humaines de l'ABER.**
3. Les services consistent entre autres, sans que cela ne soit limitatif, à :
 - faire le diagnostic de la situation de la gestion des ressources humaines ;
 - élaborer un plan de recrutement du personnel sur la période 2025-2029 ;
 - élaborer un plan de formation continue du personnel sur la période 2025-2029 ;
 - définir une stratégie de motivation du personnel sur la période 2025-2029 ;
 - élaborer un plan d'action de mise en œuvre ;
 - élaborer les curricula des thématiques identifiés.

La mission sera réalisée en **lot unique.**

Le délai de réalisation de la mission est de **quatre (04) mois.**

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services :
 - une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée au Directeur Général de l'ABER ;
 - une présentation du cabinet, la composition de son effectif et une copie de son registre de commerce ou de ses statuts.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités du candidat dans la gestion des ressources humaines,
 - le nombre d'années d'expérience,
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues réalisés au cours des **cinq (05) dernières années** dans *l'élaboration du Plan de développement des ressources humaines de l'ABER*. (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas 15 pages environ**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de « *sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas)* ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294,
Direction des marchés,
01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf**

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :
- Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou
01, Téléphone : +226 25 37 45 01
Service courrier**

au plus tard le **mardi 28 mai à 09h 00mn**.

Ouagadougou, le

La Présidente par intérim de la Commission
d'Attribution des Marchés

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH